

AFRIQUE SANS CHAINES



Octobre 2008 - N°4

SECRETARIAT INTERNATIONAL
DE LA CONFÉDÉRATION
NATIONALE DU TRAVAIL-FRANCE :
33, rue des vignoles, 75020 Paris
Tel : 01 43 72 09 54 Mail : africa@cnt-f.org
www.cnt-f.org

LETTRE BIMESTRIELLE D'INFO DU GROUPE CNT-AFRIQUE

PAS DE MURS ENTRE LES PEUPLES... PAS DE PONTS ENTRE LES CLASSES!

EDITO Les 15 et 16 octobre prochains le Conseil européen se réunira pour adopter le « Pacte européen sur l'immigration et l'asile ». Ce pacte vise à renforcer la lutte contre « l'immigration irrégulière » en augmentant l'arsenal répressif et en verrouillant à nouveau les frontières. En outre, il développe de plus en plus le côté « utilitaire » de l'immigration en prétendant le faire en liaison avec les politiques de codéveloppement, déjà fortement critiquables.

La signature des accords bilatéraux avec les pays d'origine des migrants, et notamment ceux d'Afrique, met en avant le terme de « développement » pour laisser croire que ces accords sont un apport pour le pays d'origine. Au contraire, ils permettent surtout aux pays de l'Union européenne (UE) de « gérer leurs flux migratoires » en facilitant les expulsions et de poursuivre la domination économique dans ces pays selon les valeurs capitalistes !

Le Pacte européen n'est qu'une énième démonstration du durcissement des politiques européennes en matière d'immigration, qui servent à exploiter les migrants, en instaurant des quotas et des lois sur le travail saisonnier. La seule réponse des États ? Fermeture, répression et enfermement ! Il n'y a qu'à voir le but de la directive retour ou directive de la honte, qui permet aux États européens de détenir des migrants jusqu'à 18 mois, et les expulser grâce aux dizaines d'accords bilatéraux que l'UE est en train de négocier avec les pays d'origine. Un choix de politique restrictive qui s'établit d'ailleurs avec le soutien de plusieurs États d'Afrique, désormais

en charge de la sale besogne, moyennant des miettes concédées par l'UE dans le secteur économique et le silence sur les agissements de bon nombre de ces dirigeants.

Ces politiques ont pour cause directe l'augmentation sensible des morts aux frontières de l'Europe. De nombreuses personnes se noient dans la mer, sont tuées par balle devant des murs, se retrouvent déshydratées dans le désert... Des centaines des migrants perdent la vie, chaque jour, en essayant de rejoindre l'Europe en utilisant d'autres moyens que la voie légale.

Préoccupées par le caractère essen-

tiellement sécuritaire de cette politique migratoire meurtrière et par des choix économiques mis en œuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, des organisations de la société civile du Nord et du Sud ont décidé d'organiser un sommet citoyen sur les migrations, « Des ponts pas des murs », les 17 et 18 octobre à Paris.

D'autres initiatives sont également organisées, notamment pour dénoncer cette collaboration des pays du Sud avec la politique européenne répressive. Plusieurs associations ont organisé une caravane dans divers pays africains (Bénin, Cameroun, Congo RDC, Mali, Maroc et Mauritanie).

La CNT, en tant qu'organisation syndicale révolutionnaire, sera toujours aux côtés de celles et ceux qui se battent, ici pour la régularisation massive des sans papiers, qui se sont frayé un chemin jusqu'ici, à travers les barbelés, les miradors, les océans et tout l'appareil répressif de la bourgeoisie européenne et de ses États. Car, en quête d'un monde meilleur, sans misère, sans frontières, nous défendons la liberté de circulation des hommes. Aux côtés aussi de ceux qui demeurent coincés dans leur pays d'origine, en attente de départ ou de développement d'alternatives leur permettant de vivre bien et dignement.

Des ponts pas des murs ! Non aux politiques répressives de l'Europe forteresse ! Solidarité internationale des travailleurs et des peuples !



LUTTES SYNDICALES... P.2

· BREVES : CGT-B BURKINA · FTBBI CONGO MALI : PRIVATISATION DE LA CMDT · FRANCE : CONGRES DE LA CNT

LUTTES SOCIALES... P.3

· BREVES : CGTM MAURITANIE · TWU VS MAURITIUS TELECOM TOGO : LA RECONCILIATION N'AURA PAS LIEU

ZOOM SUR... P.4 & 5

· DOSSIER MAROC : ENTRETIEN AVEC UN ANCIEN DETENU POLITIQUE · SOUTIEN ORGANISATION DEMOCRATIQUE DU RAIL · LA LUTTE CONTINUE A SIDI IFNI

SOMMAIRE



ACTU PAR L'IMAGE... P.6

· BURKINA : GREVE ETUDIANTS BURKINABES · MALI : ANNIVERSAIRE DU COCIDIRAIL · NIGER : MOUSSA KAKA EN LIBERTE PROVISOIRE · AFRIQUE DU SUD : ZABALAZA 9TH

CULTURE... P.7

· MUSIQUE : TIKEN JAH ET DE DIDIER AWADI POUR NORBERT ZONGO A OUAGADOUGOU · LIVRE : EDITIONS LIBERTALIA, FEU AU CENTRE DE RETENTION

LUTTES SOCIALES & SYNDICALES... P.8

· TUNISIE : POUR GAUSA, RIPOSTE CONTRE LA REPRESSION

CONGO

SYNDICALISTES
DU BOIS EN DANGER

La Fédération des travailleurs du bâtiment et de l'industrie du bois du Congo (FTBBI), affiliée à l'internationale des travailleurs du bois, mène campagne contre le licenciement du président de la section syndicale de la compagnie forestière Siforco, appartenant au groupe allemand Danzer. Le président Mampasi Kitangeno, comme ses autres camarades Muya, Eale, Munze, Muanda, a été victime de son engagement syndical, de ses prises de position pour la défense des intérêts des travailleurs. Cette répression est intervenue à la veille du renouvellement des délégués syndicaux. La CNT se porte aux côtés de ces camarades et demande qu'ils soient rétablis dans leurs fonctions dans les plus brefs délais. Signalons par ailleurs l'appel à la grève générale illimitée dans l'enseignement à partir du 1^{er} octobre à l'appel de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE).

POUR EN SAVOIR PLUS : www.bwint.org

BURKINA

JOYEUX ANNIVERSAIRE
A LA CGT-B

La Confédération générale du travail du Burkina Faso (CGT-B) organisera des journées commémoratives à l'occasion de son 20^e anniversaire, à Ouagadougou les 29 et 30 octobre. La CGT-B orientera les débats autour de la question suivante: « Quel bilan tirer de 20 années de vie et de luttes au service de la classe ouvrière et des travailleurs et pour l'élargissement des libertés au Burkina Faso et ailleurs ? » Le 29 octobre 1988, la CGT-B se créait et allait devenir une force syndicale incontournable dans le pays. Fidèle au syndicalisme révolutionnaire, de lutte de classe, elle a animé de nombreux conflits dans un pays qui n'a de démocratie que le nom. Que ce soit dans le secteur du coton, dans les récentes luttes contre la vie chère ou pour la défense des libertés syndicales ou de presse, la CGT-B s'inscrit dans tous ces combats. Invitée en France lors des rencontres syndicales d'I07, la CGT-B est assurément l'un de nos partenaires privilégiés en Afrique. La Confédération nationale sera présente, en qualité d'invitée.

FRANCE 30^e CONGRÈS DE LA CNT

La Confédération nationale du travail (CNT) a tenu les 19, 20 et 21 septembre son 30^e congrès à Lille (Nord). En présence de plusieurs délégations étrangères, (CGT-E et ASSI d'Espagne, USI d'Italie, IWW des USA, FAU d'Allemagne), les syndicats ont débattu de plusieurs sujets d'actualité (nouvelle réforme de la représentativité syndicale et développement). Le secrétariat international de la CNT, remandaté, va continuer son travail sur les zones Amérique, Asie et bien sûr Afrique. A l'image des rencontres



MALI

PRIVATISATION DE LA CMDT :
LES PRODUCTEURS ET LA POPULATION DANS LE COTON

En août, plusieurs organisations syndicales et associatives se sont mobilisées contre la privatisation de la CMDT par l'État malien, la compagnie cotonnière. Retour sur les raisons de cette mobilisation avec le Mouvement des sans-voix.

Début août, les députés ont voté en session extraordinaire la privatisation de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT). Syndicats et mouvements sociaux ont fait front commun. Cinq personnes du Mouvement des sans voix ont été arrêtées le 1^{er} août 2008 à l'Assemblée nationale pour avoir affiché une banderole qui montrait le désaccord de leur organisation face à cette privatisation. Ils ont été incarcérés trois jours.

Le principe de filialisation de la CMDT n'est « rien d'autre qu'un mécanisme de morcellement politique des zones cotonnières et leur préparation pour l'établissement de zones d'influence et d'exploitation dont le capital est réservé aux entreprises privées étrangères », a déclaré Témoumbou, de la Coalition des alternatives africaines dettes et développement (CAD Mali), lors d'une conférence de presse organisée à Bamako avec le syndicat malien du coton, devant une foule de travailleurs de la CMDT, visiblement attristés.

Cette filière concerne 175 000 exploitations et représentait environ 8 % du PIB, la seconde recette à l'exportation en 2006/07, près de 4 millions de personnes vivant directement du secteur.

L'ex-compagnie française de développement du textile assure donc un rôle de premier plan au Mali, où plus de 70 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Comme le rappelle Fasséry Traoré, des Sans-Voix, la « CMDT est victime d'un long processus de sabotage comme ce fut le cas avec les entreprises nationales privatisées. Les justificatifs évoqués visaient à culpabiliser

les travailleurs et leur faire porter le chapeau. Un procédé employé pour faire passer ce vote et nous le faire avaler. »

Démarrée depuis plusieurs années, la privatisation de la CMDT s'explique par plusieurs facteurs. Sur un plan global, d'abord, avec la baisse des cours de la fibre de coton sur les marchés mondiaux, passée de 99 cent par livre en 1994 à 52,4 en 2004, soit une baisse de 44,4 % en 10 ans. Le coton a pâti aussi de la chute du dollar par rapport à l'euro, auquel le Franc CFA est lié. Cela a entraîné le déficit de la filière coton qui s'élève à 172,635 Mds de FCFA. Sans oublier les énormes subventions des États-Unis, de la Chine et de l'UE attribuées à leurs agriculteurs qui influent beaucoup sur les cours mondiaux.



Sur le plan local ensuite, puisque en 2004, l'État a surévalué le prix d'achat de coton graine (210 FCFA/kg alors que tous les calculs proposaient un prix objectif de 180 FCFA), générant ainsi un déficit de 43,6 Mds FCFA pour la CMDT. Il faut aussi évoquer la gestion calamiteuse de la privatisation de l'HUICOMA (société des huiles de coton), dont la dette de 19,5 Mds FCFA envers la CMDT est passée sous silence à ce moment.

Enfin, les représentants des producteurs qui ont pris la parole lors des débats à l'Assemblée nationale ne sont pas considérés comme légitimes par les protestataires.

Alors que les puissances capitalistes occidentales renationalisent un peu partout après avoir chanté les louanges du libéralisme absolu, la position du Mali, premier producteur d'Afrique subsaharienne, est à contre-courant de la logique des autres, et surtout, ce qui nous concerne véritablement, contre les intérêts des travailleurs du coton et de la population.

GT Afrique CNT avec Fassery Traoré du Mouvement des sans-voix du Mali.

syndicales internationales I07 ou celles de la Coordination syndicale euromaghrébine, dans laquelle la CNT est partie prenante, la CNT est et sera toujours impliquée dans le soutien aux luttes en cours, aux projets alternatifs. Nous tenons à remercier les nombreux camarades d'Afrique qui nous ont envoyé des messages sur le congrès et pour le soutien du syndicaliste CNT Serge Reynaud des PTT à Marseille, victime de la répression à la Poste en raison de son activité syndicale au service des travailleurs. Citons la CGT-B du Burkina, la CNT-G de Guinée, l'ODR et le comité syndical de la Voie démocratique du Maroc, la CGT-Liberté du Cameroun, l'ATMF, etc. Vive la solidarité internationale et le syndicalisme révolutionnaire de lutte de classe !



TOGO

SOUS LE POUVOIR ACTUEL LA RECONCILIATION N'AURA PAS LIEU AU TOGO

L'Accord politique dit global a recommandé la lutte contre l'impunité pour parvenir à la réconciliation au Togo. Depuis quelques mois, le clan au pouvoir ruse en agitant une Commission vérité et réconciliation aux yeux volontairement malvoyants de la soi-disant communauté internationale. Le peuple togolais, lui, assiste impuissant, et à la limite indifférent, à ce cynique spectacle.



Les rues de Lomé, le 22 avril 2005, dernier jour de la campagne électorale. Photo : Juanpa / A-vif(s).

Aucun processus de réconciliation n'aboutira au Togo sous la présidence actuelle, véritable annexe du ministère de la Défense. Mais au-delà de cette situation, il existe d'autres raisons pour lesquelles on peut légitimement conclure que le pouvoir togolais est en train de faire diversion.

- 1- Le processus de réconciliation est présenté comme une affaire exclusivement togo-togolaise. Comme si aucune force extérieure n'avait eu de responsabilité dans les drames successifs dont le peuple togolais a été victime depuis l'assassinat de Sylvanus Olympio ou depuis 1958 selon « l'Accord politique global ».
- 2- A la mort d'Eyadéma Gnassingbé, la France avait dépêché une mission de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) au Togo pour piller les archives et y soustraire tous les documents compromettant pour les régimes successifs de la France depuis 1963*. Une des étapes fondamentales de la réconciliation, c'est la découverte de la vérité sur les violations des droits des citoyens, leurs auteurs et leurs motivations. L'accès aux archives en est une condition incontournable.
- 3- L'Allemagne a certainement enquêté et découvert les auteurs de l'incendie de l'Institut Goethe le 28 avril 2005. Mais, à ce jour, elle n'a pas officiellement demandé l'arrestation de ces criminels. Si les pyromanes avaient été du côté de l'opposition, nulle doute que Berlin les aurait fait arrêter, juger et condamner. Si l'Allemagne – qu'on dit soutenir le mouvement démocratique au Togo à l'opposé de la France – avait

inquiété les auteurs de cet incendie, on aurait pu espérer que la lutte contre l'impunité, avait débuté. En ne le faisant pas, les autorités berlinoises jouent leurs intérêts tout comme la France, au détriment du peuple togolais.

5- Le processus de la réconciliation est « accompagné » par le HCDH au Togo (Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme). Nous

avons interpellé cette institution au sujet d'un jeune Togolais gratuitement battu et blessé en 2007 par des gardes du corps de Kpatcha Gnassingbé. Au lieu de traiter le cas, les responsables du HCDH nous ont demandé de ne pas ébruiter l'affaire. Et lorsqu'avec l'accord de la victime, la Juda a alerté l'opinion, les responsables du HCDH nous ont appelés au téléphone pour nous exprimer leur « déception » et leur « désaccord ». Comment une telle institution peut-elle honnêtement travailler contre l'impunité et pour la réconciliation au Togo ? De plus, les relations quasi intimes qu'entreprendraient certains responsables du HCDH avec des officiels togolais viennent crêper nos inquiétudes quant à son impartialité.

Les criminels au pouvoir au Togo, avec la bénédiction des puissances étrangères, ne peuvent conduire valablement le processus de réconciliation. Celle-ci n'aura pas lieu sous ce pouvoir qui, loin d'être une transition démocratique, est un rajeunissement de la tyrannie. La réconciliation passe nécessairement par la sortie de la dictature et par l'accès complet aux archives pour découvrir qui au Togo et à l'étranger a voulu que le peuple vive ces différents drames et pour quelles raisons.

Rodrigue KPOGLI, Jeunesse unie pour la démocratie en Afrique (Juda), Togo

* Des archives gênantes pour la France au Togo in *Canard enchaîné* du 4 mai 2005.
Version intégrale du texte sur <http://lajuda.blogspot.com>

MAURITANIE

CGTM - CONFEDERATION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE MAURITANIE



Notre pays s'est réveillé ce matin du mercredi 6 août 2008 par un coup d'État rondement mené par les généraux qui dirigent l'armée nationale. La CGTM, fidèle aux principes démocratiques fondamentaux de libre choix pour l'exercice du pouvoir par le peuple, condamne avec énergie cette forme de prise de pouvoir par la force. La CGTM regrette que le chemin du progrès qui menait la Mauritanie vers le concert des nations civilisées et démocratiques, respectueuses de leur volonté populaire, a connu, à travers cet acte, des secousses sérieuses et dangereuses qui ne grandissent pas notre image. La CGTM appelle, à cet effet, de toutes ses forces, à un rétablissement de la légalité constitutionnelle à travers la remise au pouvoir des institutions légalement élues, en premier lieu, le président de la République. La voie de développement économique et social durable passe par un ordre constitutionnel normal et légal basé sur la reconnaissance des droits de tous les acteurs et par le respect de textes fondamentaux qui régissent la vie de la nation. En cette période de crise alimentaire aigue qui frappe toutes les économies fragiles, où la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs s'accroît sous la flambée des prix des denrées de base, notre pays a besoin de vivre dans un cadre démocratique apaisé et participatif que seul le peuple peut offrir pour que les forces nationales se coalisent pour faire face aux multiples défis qui interpellent notre pays. La communauté nationale et internationale ainsi que les amis de la Mauritanie doivent nous aider à rétablir la légalité constitutionnelle par le respect de l'institution présidentielle démocratiquement élue.

Le secrétariat général de la CGTM
Nouakchott, le 6 août 2008.

NDLR : Pour infos, les manifestations sont toujours interdites en Mauritanie.

REPRESSION SYNDICALE A MAURITIUS TELECOM



De gauche à droite : Rashid Imrith, AtmaShanto, Indren Curpanen, Clency Bibi et Raj Rughoonath lors d'une réunion du comité de soutien à Port-Louis

La Telecommunications Workers Union (TWU) a fait appel à notre solidarité pour demander la réintégration sans condition aucune de deux syndicalistes, Indiran Carpanen, secrétaire de

la TWU, et Raj Rughoonath, président de la Mauritius Telecom Employees Association (MTEA). Ci-dessous un extrait de leur message sur leur lutte.

Les relations avec la direction de la compagnie se sont détériorées avec l'arrivée de France Télécom comme partenaire stratégique en 2000 avec 40 % des actions de la compagnie. Les droits sont constamment attaqués et les libertés syndicales restreintes et bafouées. Depuis 1995, nous avons un accord pour revoir tous les 4 ans les salaires et autres conditions de travail. Le nouveau

devait prendre effet à partir de juillet 2008. Or, au début de cette année, la direction a décidé de nommer unilatéralement un commissaire salarial alors qu'un tel exercice devait se faire avec l'accord des syndicats. Mauritius Télécom (MT) nous a informés aussi qu'il n'y aurait pas de négociations. Les syndicats devront soumettre leurs revendications au commissaire qui à son tour soumettra un rapport à MT qui décidera éventuellement de façon unilatérale.

La TWU et MTEA ont contesté cette décision au tribunal et dans la presse, où nous avons dénoncé France Télé-

com qui vampirise la compagnie. En réponse, deux camarades syndicalistes ont été démis de leur fonction par MT, sans préavis comme le prévoit la loi. Une tentative sérieuse de museler les syndicats, alors que MT veut changer unilatéralement les salaires et autres conditions de travail des employés, que France Télécom est constamment attaquée pour ses abus et son projet de licencier 500 des 1 900 employés.

Nos deux camarades doivent être réintégrés à leurs postes immédiatement et des négociations réelles avec les syndicats doivent être ouvertes sans délais !



L'AUTRE MAROC :

CHRONIQUE DES RESISTANCES

Durant l'été 2008, une délégation du secrétariat international (SI) de la CNT s'est rendue au Maroc à la rencontre des forces vives du mouvement social dans ce pays. Nous nous sommes rendus au forum premier forum social maghrébin. Nous relatons ici plusieurs luttes et résistances de l'Autre Maroc, non pas celui des riches et des puissants, du golf et de sa «MaJetski» Mohamed VI, ni celui des touristes qui viennent se baigner de la beauté de ce pays, mais le Maroc des luttes et des résistances, de l'espoir de la dignité.

AZZEDINE : «LE POUVOIR SAIT QU'IL NE PEUT ACHETER NOTRE SILENCE !»

Azzedine habite à Séfrou dans la région de Fez, au centre du Maroc. Militant connu dans sa ville, il a fait partie des 11 syndicalistes incarcérés pour « atteinte aux valeurs sacrées ». Retour sur ses conditions de détention.

Azzedine, pourquoi as-tu été jeté en prison ?

Azzedine : J'ai été arrêté le 23 septembre 2007, après plusieurs rassemblements organisés par l'AMDH (Association marocaine des droits de l'homme) pour protester contre la hausse des prix des denrées alimentaires de base au Maroc, conséquence directe du capitalisme et de ses effets sur les politiques agricoles locales. La police politique est venue me cueillir au petit matin chez moi. Parce que je suis ici à Séfrou le représentant de l'AMDH et que les autorités locales savent que je suis membre de la commission syndicale de la Voie démocratique, une organisation marxiste opposée depuis toujours à la monarchie et au pouvoir. Mon arrestation devait servir d'exemple et surtout à enrayer la mobilisation contre la cherté de la vie. Ce fut un échec pour le régime car mon arrestation a radicalisé la population qui s'est exprimée de façon plus massive et plus violente avec des émeutes. Le niveau de répression a lui aussi haussé d'un cran avec d'autres arrestations de militants, également jetés en prison.

Tu peux nous expliquer comment se sont déroulés vos premiers temps d'incarcération ?

La police politique nous a interrogés. Ils voulaient tout savoir : les gens que l'on connaissait, notre réseau militant, etc. On nous insultait et nous frappait. Durant les interrogatoires, on est toujours resté fermes sur nos positions et sur la légitimité que nous avions à nous opposer à la politique du régime et aux conséquences dramatiques de la hausse des prix sur la population. On nous a entassés avec mes camarades dans une cellule où il y avait déjà cinquante personnes dans 15 mètres carrés. Il n'y avait pas de lit,

juste un petit tapis sale à même le sol, pas d'eau et nous ne disposions que d'un trou en guise de toilette. Sans porte bien évidemment. L'hygiène était telle dans notre cellule que nous avons attrapé des maladies de peau. Nous avons droit à une douche par semaine. On nous interdisait toute promenade ou toute activité sportive à la différence des autres détenus. Quant à la nourriture, elle était toute bonnement infecte. Dans un premier temps, les visites n'étaient autorisées qu'à nos femmes ou mères, une demi-heure par semaine. Tout cela nous a fait entreprendre des grèves de la faim afin d'améliorer nos conditions de détention : nous revendiquions d'être traités et considérés comme des prisonniers politiques et non pas comme des prisonniers de droit commun. Ce que les autorités ont toujours refusé. Nous demandons notre libération immédiate face à l'arbitraire de notre détention.



Comment s'est organisée la mobilisation pour demander votre libération ?

La mobilisation a été très importante tant au plan local qu'international. L'AMDH qui compte 8000 militants et des sections dans tout le pays a multiplié rassemblements et actions. En Europe, nous avons des soutiens. Je tiens à remercier particulièrement les organisations anarcho-syndicalistes, la CGT-E (Espagne) et la CNT, pour tout le travail qu'elles ont fait. Le 19 février 2008, nous étions libérés, sans avoir été jugés ou condamnés à quoi que ce soit durant ces six mois. Nous avons poursuivi notre combat pour la libération de tous les syndicalistes emprisonnés et autres prisonniers d'opinion au Maroc. Le pouvoir sait qu'il ne peut acheter notre silence. Je suis prêt à retourner en prison, ma lutte pour la dignité et la justice continue plus que jamais. Les chefs d'État, les puissants s'organisent et sont unis contre les peuples. A nous les exploités de nous coordonner afin d'atteindre notre but. L'unité des peuples est indispensable.

Propos recueillis par Jérémie, SI de la CNT

SIDI IFNI : LE COMBAT SE POURSUIT MALGRE LA REPRESSION



Depuis six mois, la population de la ville côtière de Sidi Ifni, au sud-ouest, se dresse contre l'État marocain. Territoire espagnol jusqu'en 1969, (13 ans après l'indépendance), Sidi Ifni est passé de la prospérité à la misère. Taux de chômage massif, infrastructures à l'abandon, emplois du port (la zone est très poissonneuse) qui échappent aux locaux, les motifs d'insatisfaction sont nombreux. En mai 2008, des dizaines de chômeurs et de jeunes bloquent l'accès au port, entraînant la brutale intervention de l'armée et la police qui bastonnent, saccagent, parfois violent des femmes et font de nombreuses arrestations, le 7 juin. Depuis cette date, plusieurs marches et actions ont eu lieu. En août 2008, des manifestants décident de nouveau de bloquer l'accès au port. La répression est immédiate et de nouvelles arrestations ont lieu, mais le mouvement reste très offensif, réclamant la libération des prisonniers

(plus de 20), la satisfaction de ses revendications économiques et sociales, la poursuite des responsables des violences policières, toujours impunis, et le respect de la dignité des habitants. Un film sur les événements de Sidi Ifni (1) est désormais disponible. Le GT Afrique appelle les syndicats de la CNT à se mettre en contact avec lui pour l'obtenir et le diffuser.

GT Afrique avec Attac-Maroc

(1) *Les événements de Sidi Ifni : les habitants témoignent*, un film de Souad Guennoun et Attac Maroc de 28 minutes (en deux parties), juin 2008. Version arabe sous-titrée en français.

POUR EN SAVOIR PLUS : cf. le site d'Attac Maroc dont plusieurs militants sont actuellement incarcérés par l'Etat.s

DRAME ET BATAILLE DANS LE RAIL



le secteur de la santé, l'ODT a animé en compagnie de la CDT une grève de deux jours dans les hôpitaux les 17 et 18 septembre.

Au Maroc, cette organisation combat pour l'instauration de la liberté d'exécution du syndicalisme d'opposition et non pas un syndicalisme de consentement qui accepte les propositions patronales sans aucune réserve. Dans le rail, l'ODT a effectué une percée significative aux élections de représentants du personnel au sein de l'Office national des chemins de Fer au Maroc, ce qui pose visiblement problème aux autorités en place, ne voyant pas d'un bon œil, l'arrivée d'un autre mouvement combatif.

La direction de l'Office national des chemins de fer (ONCF) ne respecte pas le droit syndical

adopté par les lois en vigueur et la convention internationale 87, dont le Maroc est pourtant signataire. En revanche, elle applique des discriminations contre les militants de l'ODT-ODR qui ont opté en faveur d'un syndicalisme de lutte pour défendre les droits



sociaux du cheminot, son statut et son pouvoir d'achat.

Ainsi, nous invitons les camarades et syndicats d'Europe et d'Afrique à signer et diffuser la pétition de soutien des cheminots de l'ODR (2). La Confé-

dération nationale du Travail adresse également ses plus sincères condoléances à la grande famille du rail, frappée par la mort de 3 cheminots, dans un accident survenu le 21 septembre, à la suite d'une collision de deux trains de marchandise en gare de Tanger/Moghogha.

Une fois de plus, les conditions de sécurité et de travail ne sont pas au niveau de ce qu'elles devraient être au Maroc. Bataillons pour un service public de transport efficace et de qualité, contre la répression syndicale dans le rail, solidarité internationale !

GT Afrique de la CNT avec ODR-ODT

(1) Surnom de la sélection nationale de football du Maroc.

(2) Cf. site du SI de la CNT : <http://www.cnt-f.org/international/spip.php?article210>

L'Organisation démocratique du rail fait partie de l'ODT, l'une des six confédérations syndicales que comptent le Maroc. Créée en 2006, à l'issue d'une scission de la CDT, elle a plusieurs secteurs en pointe dans les mobilisations de classe. Des Lions de l'Atlas(1) qui rugissent souvent contre les manœuvres du *Maghzen*, (le système), dirigé par le Roi M6 et sa clique, tout acquis aux politiques bourgeoises. Dans



NIGER UN BIEN TRISTE ANNIVERSAIRE

court tout de même de un à dix ans de prison. Les faits reprochés à M. Kaka ? Avoir voulu exercer son métier en prenant contact avec les différents protagonistes du conflit qui agite la région Nord du Niger depuis février 2007. L'arrestation de Moussa Kaka est une manifestation de plus de l'acharnement d'un gouvernement qui, de menaces et intimidations en fermetures d'entreprises de presse privées, est déterminé à broyer la presse indépendante.

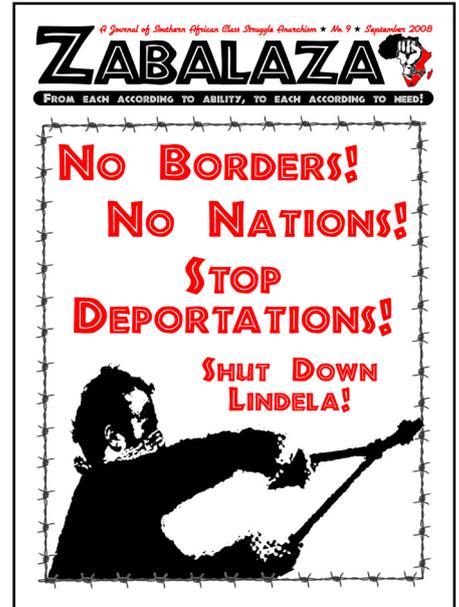
Après plus d'un an de détention à la prison civile de Niamey, le journaliste Moussa Kaka, directeur de la radio privée Saraounia et correspondant de Radio France international (RFI), vient d'être libéré peu après que la cour d'appel de Niamey ait requalifié les accusations. Inculpé en septembre 2007 pour « complicité d'atteinte à l'autorité de l'Etat », il est maintenant poursuivi pour « atteinte à l'intégrité du territoire national par entente avec les éléments du MNJ ». Il sera donc renvoyé devant un tribunal correctionnel pour un délit et non plus un crime, et en-



BURKINA CAMPUS ASSIEGE

En juin dernier, l'Union générale des étudiants burkinabés (Ugeb) et l'Association nationale des étudiants burkinabés (Aneb) ont été victimes d'une répression digne des dictatures les plus féroces de la part du gouvernement Compaore : occupation du campus de Ouagadougou par les forces de l'ordre (gendarmerie, CRS) et les éléments du régiment de sécurité présidentielle (RSP), jets de gaz lacrymogènes sur les manifestants mais surtout rafales nourries de balles blanches, tirs à balles réelles, bastonnades, chasses et arrestations d'étudiants. Bilan : 34 blessés dont 3 graves et 62 détenus, dénombrés avec l'aide du Mouvement burkinabé des droits humains et des peuples. Tout cela face à une simple manifestation pacifique d'étudiants portant une plateforme de revendication auprès des autorités universitaires... Face à la montée de la mobilisation, le gouvernement a fermé la fac jusqu'au 1^{er} septembre. Il a entrepris la construction d'un mur autour du campus et envisage d'installer la police directement sur le campus... En assemblée générale, les étudiants burkinabés et leur syndicat Aneb ont décidé le 30 août de reprendre les cours tout en amplifiant la mobilisation contre ces atteintes au droit syndical. Affaire à suivre...

PLUS D'INFOS SUR <http://mbdhp.blog4ever.com/blog/index-191003.html>



Nous saluons la sortie de notre lettre-soeur sur les luttes africaines de la zone africaine, *Zabalaza*, éditée par nos camarades sud-africains de la ZACF. Au menu de ce numéro 9 donc : plusieurs articles sur les chasses aux étrangers en Afrique du Sud ; « Ba Sebeti Ba Afrika », manifeste de Industrial Workers of Africa, 1917 ; une interview avec deux militants libertaires du Zimbabwe ; la répression à Sidi Ifni (Maroc). Bien d'autres choses encore dans ce journal entièrement rédigé en anglais.

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR :

<http://www.zabalaza.net/pdfs/sapams/zab09.pdf>

MALI ANNIVERSAIRE DE COCIDIRAIL

A l'occasion de son 5^e anniversaire, le Collectif citoyen pour la restitution et le développement intégré du rail (Cocidirail) organise une série de manifestations à propos de la privatisation du chemin de fer du Mali. La CNT, soutien permanent du collectif, relaye l'information avec le programme suivant. **Vendredi 10 octobre 2008** : 16 heures : meeting sur la place ouverte de la tribune publique ; 20h30 : projection de films documentaires et de fiction. **Samedi 11 octobre** : 9 heures : conférence-débats sur le rail malien de nos jours et ses perspectives ; visites de courtoisies des autorités traditionnelles, politiques et administratives ; 16 heures : animations populaires sur place tribune publique. 20h30 : films documentaires et de fiction. **Dimanche 12 octobre** : 10 heures : grande marche citoyenne pour le rail malien au service de la nation. Retour des délégations à partir de 14 heures.



L'INDÉPENDANCE CADEAU, CE N'EST PAS UNE BONNE INDÉPENDANCE. L'INDÉPENDANCE CONQUISE EST LA VRAIE INDÉPENDANCE.

CITATION DE PATRICE LUMUMBA, LEADER INDÉPENDANTISTE CONGOLAIS (RDC) ASSASSINÉ LE 17 JANVIER 1961



AWADI, TIKEN JAH ET SMOCKEY EN CONCERT POUR ZONGO

Le reggaeman ivoirien Tiken Jah Fakoly et les rappers sénégalais Didier Awadi et burkinabè Smockey participeront au grand concert organisé à Ouagadougou (Burkina), le 13 décembre, pour le 10^e anniversaire de l'assassinat du journaliste burkinabè Norbert Zongo. Une pétition lancée par le Centre de presse Norbert Zongo demandant la réouverture de l'enquête sur la mort du directeur de la publication du quotidien *L'Indépendant*, close en juillet 2006 par un non-lieu, sera par ailleurs adressée aux autorités. Le 13 décembre 1998, Norbert Zongo et trois de ses proches étaient retrouvés morts dans une voiture calcinée sur la route de Sapouy, victime vraisemblablement de la répression du président Compaoré. Zongo enquêtait sur la mystérieuse disparition du frère de Compaoré. Vérité et justice pour toutes les victimes des crimes économiques et de sang, commis par le régime de Compaoré !



PLUS D'INFOS : cf <http://mbdhp.blog4ever.com/blog/index-191003.html>

FEU AU CENTRE DE RÉTENTION

TÉMOIGNAGES DE SANS-PAPIERS ENFERMÉS. LIBERTALIA, 160 PAGES, 7 €

WWW.EDITIONSLIBERTALIA.COM

Au « pays des droits de l'homme », les migrants sont exploités ou expulsés. Dans ce dernier cas, ils transitent par les centres de rétention administrative (CRA), des prisons qui cachent leur nom. L'incendie du CRA de Vincennes, en banlieue parisienne, – le 22 juin 2008 – a marqué l'apogée d'une révolte qui avait débuté six mois plus tôt. Au cours de cette période, un groupe de militants a téléphoné presque quotidiennement aux détenus pour recueillir le témoignage de leur lutte collective. Dans ce livre, la parole est



rendue aux sans-voix. « Il faut penser la lutte autrement. Les flics et les gens se foutent de la grève de la faim. Ils se foutent des sans-papiers. Ils s'en foutent si on crève. Les gens bouffent des lames de rasoir tous les jours et l'on n'entend pas parler d'eux. Les petits trucs qu'on fait ne valent pas le coup [...]. Il faut que ça pète pour qu'ils s'intéressent à nous. »

À NOTER : l'intégralité des droits du livre est reversée aux six retenus inculpés lors de l'incendie du 22 juin.

AFRIQUE SANS CHAINES

...est une lettre d'info éditée tous les deux mois par le groupe Afrique de la CNT-France et réalisée grâce aux témoignages de ses partenaires syndicaux et associatifs africains. Vous pouvez la transférer par mail ou l'imprimer librement. Pour toute correspondance (réaction, envoi d'infos, proposition d'article, de photos ou de dessins), écrivez à : africa@cnt-f.org.



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal-logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

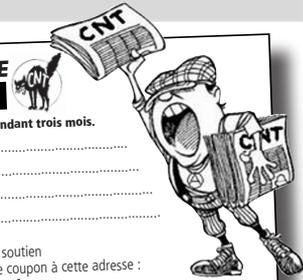
ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

MENSUEL DES SYNDICATS CNT

Merci de remplir ce formulaire pour recevoir le Combat Syndicaliste gratuitement pendant trois mois.

Nom : Prénom :
 Adresse : Code Postal :
 Ville : Pays : Profession :
 Mail : Autres :

Abonnement d'un an (11 numéros) : => 22 euros (standard) => 30 euros en soutien
 => 42 euros (2 ans) => voire plus en soutien... Pour vous abonner, merci d'envoyer le coupon à cette adresse :
Le Combat syndicaliste c/o CNT 31 - 18, avenue de la Gloire - 31500 Toulouse



POUR GAFSA, RIPOSTE CONTRE LA REPRESSION

Après la criminalisation locale de la contestation pacifique dans le bassin minier de Gafsa (sud-ouest de la Tunisie, voir *Combat syndicaliste* de septembre 2008) voici que le régime despotique tunisien s'attaque à présent à la solidarité des Tunisiens de l'étranger. Après Essghayer Belkhir (29 ans, résident à Nantes) qui a subi des traitements inhumains et dégradant durant plus d'un mois, avant d'être remis en liberté, c'est au tour de Mouhieddine Cherbib, président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), d'être inculpé par le parquet de Gafsa pour « appartenance à une bande, participation à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre un attentat contre des personnes ou des biens » et « distribution, mise en vente, exposition au regard du public, détention en vue de la distribution, de la vente, de l'exposition dans un but de propagande de tracts et de bulletins de nature à nuire à l'ordre public ».



Alors qu'elle couvre ses auteurs d'abjection, cette accusation infamante honore encore davantage Mouhieddine Cherbib qui n'a commis d'autre « crime » que celui d'avoir exprimé sa solidarité avec ses concitoyens qui subissent, depuis le 5 janvier 2008, dans la région de Gafsa, les pires atrocités qu'un régime despotique puisse infliger à « sa » population : encerclement permanent par l'armée, décès de quatre personnes victimes de la répression, torture, traitements inhumains et dégradants, emprisonnements arbitraires consécutifs à des procès iniques qui ont vu, entre autres, une enseignante (Zakia Dhifaoui) écopé d'une condamnation (en appel) de 4 mois de prison ferme pour avoir... participé à une manifestation

pacifique organisée le 27 juillet par les femmes de la région « sinistrée » de Gafsa !

Le Comité de soutien aux habitants du bassin minier, dont fait partie la CNT, a exprimé son soutien inconditionnel et indéfectible à Mouhieddine et exige la libération de tous les prisonniers du mouvement du bassin minier et l'abandon immédiat des poursuites engagées contre toutes celles et tous ceux qui sont en attente d'être « jugés ».

Car d'autres batailles restent à mener, notamment le gros procès des 38 inculpés pour « association de malfaiteurs », dont l'un des principaux leaders du mouvement, Adnane Hajji, secrétaire régional du syndicat de l'enseignement de base de Tunisie, et le président de la FTCR.

Le pouvoir tente d'imputer aux dirigeants syndicaux la responsabilité des morts et blessés à la suite des événements du 6 juin. Aucune commission d'enquête n'a été désignée après les tirs à balles réelles, et les vrais fautifs ne sont pas inquiétés. Pourtant, les témoignages des inculpés au cours de leurs interrogatoires répètent que les leaders du mouvement ont tout mis en œuvre pour éviter le moindre dérapage et conserver la nature pacifique de leur action.

La situation matérielle des familles de détenus est intenable; elles sont sans ressources, malgré une aide de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Les chefs d'inculpation peuvent mener à des années de prison ferme. Les procès devraient se tenir d'ici la fin octobre, les dates étant fixées selon les vœux de l'État, davantage soucieux de briser la mobilisation que de laisser la justice faire son travail. Par peur sans doute d'une répétition de 1978, où une grève commencée dans le bassin minier avait rallié les travailleurs de toute la région de Gafsa, pour déboucher sur une grève générale d'ampleur nationale.

Afin d'éviter un jugement inique, le collectif s'occupe de l'envoi d'une délégation médiatique, qui assisterait au procès. Parmi eux, des personnalités, des politiques et des avocats. Est prévu également l'envoi d'une

délégation de syndicalistes, comprenant des membres de la CNT et notamment de la Fédération Éducation, afin d'épauler les accusés – bon nombre d'entre eux sont en-



seignants, un secteur à la pointe du mouvement. Voir des soutiens sur place redonnera du baume au cœur et peut inciter d'autres syndicalistes à entrer dans le combat.

D'autres actions seront bientôt entreprises : diffusions de tract, de documentaires (un film sur Gafsa est en cours de traduction), organisation d'un meeting sur les luttes sociales au Maghreb avec un lien avec la révolte de Sidi Ifni au Maroc et celles des enseignants contractuels en Algérie.

Par ailleurs, une campagne de dons a été lancée à l'occasion de la rentrée des élèves en Tunisie le 15 septembre. Car celle-ci n'aura pas eu le goût de la fête pour des dizaines de familles. En plus d'un contexte global extrêmement difficile, les familles de prisonniers, sont en effet privées de leur unique source de revenus et sont victimes de dépenses supplémentaires engagées lors des visites de leurs proches détenus dans les prisons dans d'autres villes.

La solidarité internationale ne doit pas faillir, pour que celles et ceux qui luttent au sein des plus grands mouvements sociaux en Tunisie depuis plus de 20 ans, puissent être libérés et obtiennent satisfaction.

GT Afrique de la CNT

POUR PLUS D'INFOS, CF LES SITES FTCR ET ATMF : <http://www.citoyensdes-deuxrives.eu> et www.atmf.org